

Protocole pHARe - Collège Saint-Exupéry

Année scolaire 2022-2023 : entrée du collège Saint-Exupéry dans le dispositif national de lutte contre le harcèlement scolaire (pHARe) .

Ce protocole de lutte contre l'intimidation en milieu scolaire s'appuie sur la méthode de la préoccupation partagée, soutenue par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il vise à mettre fin à des situations d'intimidation par une démarche non blâmante qui implique les élèves - qu'ils soient des cibles, intimidateurs ou témoins - dans la résolution de ces situations.

